

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Concours des ruchers 1959

Organisation

Le tirage au sort pour le concours des ruchers 1959, auquel a procédé l'assemblée des délégués de la S.A.R., a désigné la 2^e circonscription, soit les sections de Lausanne, Morges, Gros-de-Vaud et Cossonay. Le jury est formé de MM. Auguste Gonet, président, Vuarrengel, Robert Bovey, Romanel s/ Lausanne, représentant des sections concourantes et Fortuné Ridoux, Lentigny, désigné par l'assemblée des délégués. En règle générale, le délégué des sections concourantes s'occupait du secrétariat : cette tradition est rompue et, sur proposition de MM. Gonet et Bovet, M. Ridoux fonctionne comme secrétaire.

Participation

Le concours des ruchers 1959 n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme dans les sections mises au bénéfice de cette joute toute pacifique. A quoi faut-il attribuer ce peu d'intérêt ? Nous croyons avoir discerné plusieurs raisons : tout d'abord, l'attention des concourants n'a pas été suffisamment attirée. Il est nécessaire que les sections intéressées prennent l'initiative de préparer, par des cours d'apiculture, des visites de ruchers et des examens préparatoires, les apiculteurs à affronter les chances du concours. N'y a-t-il pas là un beau champ d'activité pour les sociétés ?

D'autre part, la tenue d'une comptabilité effraye les apiculteurs désireux de concourir ! Et pourtant, le jury n'est pas sévère ; pas assez peut-être. Si l'article 6 du règlement dit : « La comptabilité désirée est le système Laur (Brugg) », le jury tient compte de toutes celles qui sont présentées d'une façon rationnelle, tenues depuis plusieurs années, et qui donnent un résultat pratique contrôlable de l'exploitation. Par contre, il ne peut accepter une comptabilité fantaisiste ou établie uniquement pour la circonstance.

Enfin, un concours oblige l'apiculteur à s'instruire, à mettre de l'ordre dans son rucher, à aménager, à renouveler, à acquérir le matériel nécessaire, etc. Mais c'est là un effort que beaucoup préfèrent laisser à d'autres. Et pourtant, la joie éprouvée lors du progrès enregistré, du succès remporté, ne vaut-elle pas cet effort ?

Les circonscriptions qui n'ont pas encore eu le concours des ruchers ne vont-elles pas examiner sérieusement ces remarques et leur donner une suite pratique ?

Observations générales

Le jury fut partout accueilli avec sympathie et déférence. Les concourants se sont trouvés sur place à l'heure du rendez-vous, parfois changée la veille à la suite d'un imprévu ayant provoqué une entorse au programme horaire établi à l'avance.

Au risque de répéter ce que nous avons déjà signalé dans nos rapports sur les précédents concours, nous nous permettons de recommander à nos collègues apiculteurs :

1. S'en tenir à un seul système de ruche, surtout dans les petits ruchers.
2. Se procurer du matériel bien construit avec des mesures exactes.
3. Limiter le nombre des colonies d'après le temps dont on peut disposer pour les conduire rationnellement.
4. Se persuader qu'un maturateur avec filtres est absolument nécessaire pour avoir du miel d'une parfaite propreté.
5. Mettre les essaims entièrement sur cires gaufrées et renouveler régulièrement et plus souvent ses bâtisses.
6. Fixer les cires gaufrées plus soigneusement, de manière que le fil de fer soit bien noyé et recouvert. Nous ne pouvons que recommander aux sections de mettre ce sujet, avec démonstration par un apiculteur habile, à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.
7. Mettre une colonie moyenne sur balance, ce qui facilite énormément la conduite du rucher.
8. Prendre régulièrement des notes sur les opérations effectuées au rucher et tenir une comptabilité simple de l'exploitation : inventaire, compte de caisse et bilan. Pour les « gens du métier », y ajouter : compte de ménage, rendement brut, contrôle des heures et rétribution du travail.
9. Ne pas oublier de couvrir une partie de la ruche pendant la visite.
10. Lire très attentivement le « Règlement du concours des ruchers » afin d'être en mesure de faire face à ses exigences, surtout dans les catégories I et II (élevage des reines, bascules, etc.).

Nous nous excusons de la brièveté de nos rapports général et particulier que d'aucuns trouveront peut-être un peu trop style télégraphique : nous avons cherché à être le plus court possible et à ne pas encombrer les pages de notre « Journal ».

Palmarès

Le jury a décerné à :

Section de Lausanne

M. Bonjour Arthur, Prilly, 3e catégorie, 94 points, médaille d'or.

M. Echenard René, Pully, 3e catégorie, 91 points, médaille d'or.

Section de Morges

M. Badel Daniel, Morges, 2e catégorie, 123 points, médaille d'argent.

M. Mercier René, Denges, 3e catégorie, 93 points, médaille d'or.

M. Vuagniaux Roland, Denges, 3e catégorie, 92 points, médaille d'or.

Section Gros-de-Vaud

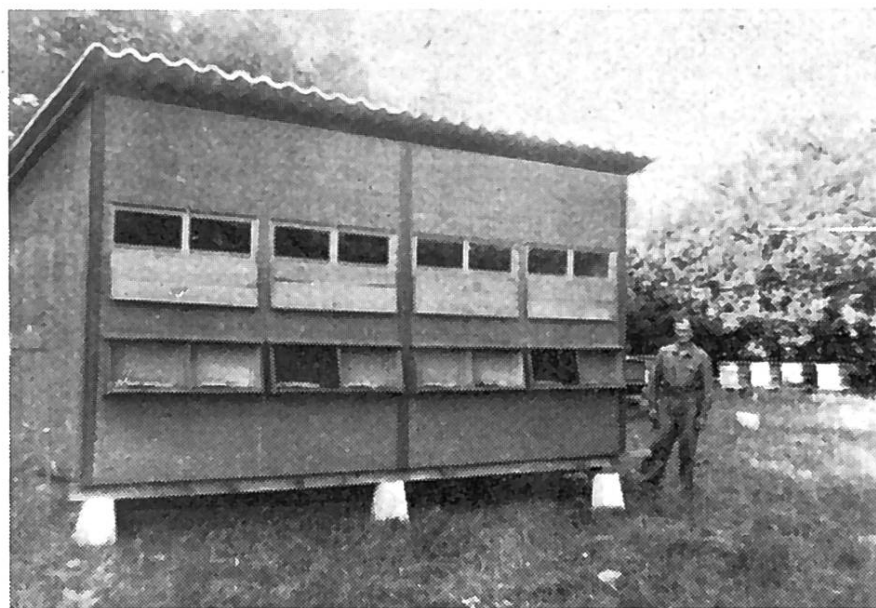
M. Jaquier Gaston, Goumoëns-la-Ville, 1re catégorie, 134 points, médaille d'or et médaille de la Fédération romande des sociétés d'agriculture.

M. Mettraux Willy, Fey, 2e catégorie, 121 points, médaille d'argent.

Section de Cossonay

M. Aubert André, Pampigny, 3e catégorie, 87 points, médaille d'argent.

Le jury : Gonet Auguste, président.
Ridoux Fortuné, secrétaire.
Bovey Robert, membre.



*Rucher
de Bonjour Arthur
à Prilly*

Observations particulières

Section de Lausanne

M. BONJOUR Arthur, Prilly, IIIe catégorie.

9 ruches D.B., pastorales, à Chalet-aux-Bœufs, Le Mont. Alt. 780 m. 7 colonies en pavillon plus 1 ruche extérieure et 2 nuclei à Les Crêts, commune de Morens, altitude 660 m.

Quoiqu'un peu ombragés et par trop abrités, les deux emplacements sont favorables, bien situés, avec des abords propres. A Chalet-aux-Bœufs, les supports trop faibles risquent de jouer un mauvais tour. On constate une légère attaque du « mal des forêts ». L'apiculteur construit lui-même ses ruches, renouvelle régulièrement les rayons, pratique l'élevage mais achète de temps à autre des reines. Les populations sont bonnes ainsi que le couvain. Matériel soigné, au complet. Bonnes annotations, détaillées, sur fiches pratiques. Un peu nerveux, ce jeune apiculteur, plein de zèle, est continuellement à la recherche du progrès. Lorsque la comptabilité sera complétée annuellement par l'inventaire d'entrée, l'inventaire de sortie et le bilan, ce sera au point.

Pointage : 9, 10, 9, 10, 9, 9, 10, 10, 9, 9 = 94 points.

Médaille d'or.

M. ECHENARD René, Pully, IIIe catégorie.

7 ruches D.B. plus 1 nucleus à « Vers-chez-les-Blancs », alt. 850 m.



*Rucher
de Echenard René
à Pully*

Rucher bien situé, en plein soleil, face aux Alpes et abrité par la forêt. Les abords sont particulièrement propres et aménagés avec goût. Un peu d'énerverment dans la présentation des colonies ! La présence du jury en est-elle la cause ? Quelques rayons contiennent trop de pollen et sont à renouveler. Le nucleus doit être renforcé. Nuclei et essaims sont à loger sur feuilles gaufrées. La récolte bat son plein et l'apiculteur a attendu le passage du jury pour extraire. C'était gentil mais pas nécessaire. Le matériel, un peu usagé, mais en bon état, est au complet et bien en ordre dans un local qui respire la propreté. Bonne réserve de cadres. Les reines sont marquées et renouvelées par achat. Les annotations, par trop sommaires, existent sur carnet pour chaque colonie. Comptabilité à compléter de façon à donner un reflet exact de l'exploitation.

Cet apiculteur méritant doit faire un effort pour travailler avec calme, « sourire aux piqûres » et compléter ses connaissances théoriques.

Pointage : 10, 9, 9, 9, 9, 10, 9, 10, 8, 8 = 91 points.

Médaille d'or.

Section de Morges

M. BADEL Daniel, Morges, IIe catégorie.

24 ruches D.B. plus 7 nuclei à Romanel-sur-Morges, alt. 475 m.



*Rucher à Romanel
de Badel Daniel
à Morges*

Rucher bien situé, à l'orée d'un bois, près d'un ruisseau, qui ne devrait pas servir de « retire-tout ». Un coup de peinture aurait produit bon effet. Les vieux cadres sont nombreux et leur remplacement par des gaufrées s'impose. Populations fortes, bonnes reines et beau couvain. N'a pas fait d'élevage cette année, mais profite des cellules de bonnes souches pour renouveler les reines, qui ne sont pas marquées. Bonnes provisions, bonne récolte mais sans annotations. Le matériel, surtout celui d'élevage, est à compléter. Pas de bascule mais un cériificateur solaire. Un petit pavillon, aménagé avec soin, sert de laboratoire et de local de magasinage. Les annotations concernant les colonies et la comptabilité demandent plus de soin. Ce jeune homme, qui se relève de maladie, travaille avec calme, aime ses abeilles et possède de bonnes connaissances théoriques. Animé du désir de s'instruire, il aimerait voir sa section plus active.

Pointage : 9, 9, 10, 10, 10, 8, 7, 8, 8, 8, 10, 8, 9, 9, = 123 points.

Médaille d'argent.

M. MERCIER René, Denges, IIIe catégorie.

Ruches pastorales à « Le Creux » sur Vallorbe. Altitude 850 m.

8 ruches D.B. à Le Creux ; 4 à Vuillerens ; 1 à Denges plus 1 essaim, 2 nuclei et 1 ruchette d'élevage.

Malgré un petit courant froid, les ruches à Le Creux sont très bien exposées ; celles de Denges, dans une situation idéale, un peu près... des morts. Une haie de troènes sépare le rucher du cimetière et fournit le pollen nécessaire. Les ruches sont construites par le père de l'apiculteur qui s'est mis à l'apiculture à un âge fort respectable. A Le Creux, les populations sont faibles, comme c'est le cas cette année dans les ruchers de la région, les abeilles rares dans les hausses. Pratique l'élevage des reines et en achète quelques-unes. Intéressante ruche vitrée à un cadre et une hausse qui sert à l'apiculteur pour faire des recherches



*Rucher
de R. Mercier
à Denges*

et vérifier les essais de Von Frisch et où le jury peut assister à la ponte de la reine. Matériel et travail : en commun avec un autre concourant ; bel exemple de collaboration à imiter. Les annotations par colonies sont bonnes. Etant du métier, cet apiculteur, constamment à la recherche du progrès, pourrait fournir à ses collègues un schéma de comptabilité simple mais complète. Il n'y a qu'à... ! Mais voilà..., le temps, le temps !...

Pointage : 10, 9, 9, 8, 9, 10, 10, 9, 9 = 93 points.

Médaille d'or.

M. VUAGNIAUX Roland, Denges, IIIe catégorie.

6 ruches pastorales à « Le Creux » sur Vallorbe. Altitude 850 m.

5 ruches D.B. à Les Vullierens-sur-Grandson ; 1 nucleus à Denges.

Le rucher de Vallorbe, très bien exposé, doit certainement subir les effets d'un courant froid ; celui de Denges, en plein aménagement, offre une situation idéale. Cet apiculteur achète ses ruches et son matériel. Quelques vieux cadres doivent, sans tarder, passer à la fonte. Les gaufrées sont posées à l'aide d'un « transformateur maison ». En général, les populations sont faibles, comme c'est le cas cette année dans les ruchers de la région, peu d'abeilles dans les hausses. Reines achetées et la plupart marquées. Une petite récolte se fait, matin et soir, sur le sapin blanc. Possède matériel au complet en commun avec un autre concourant et travaille avec lui : bel exemple de parfaite collaboration entre apiculteurs. Annotations concernant les colonies et comptabilité bien en ordre et ne donnant lieu à aucune remarque. Cet apiculteur travaille calmement ; amener les connaissances théoriques au niveau de la pratique et ce sera bien au point.

Pointage : 10, 9, 9, 8, 9, 9, 9, 10, 10, 9 = 92 points.

Médaille d'or.

Section Gros-de-Vaud

M. JAQUIER Gaston, Goumoëns-la-Ville, Ire catégorie.

18 ruches D. B. à Goumoëns, alt. 620 m ; 36 à Clinzel plus 7 nuclei.

Ce rucher, bien situé et bien orienté, surtout celui de Clinzel, fait plaisir à voir. Les ruches, en très bon état et construites par l'apiculteur lui-même, sont groupées par 5 sur supports en ciment. Bonne réserve de cadres ; rayons renouvelés à raison de deux par année. Populations très fortes, bonne ponte et les 54 reines marquées. A marqué avec habileté un bourdon au vernis en présence du jury. Présente un élevage rationnel, fort réussi, issu d'une excellente souche.



*Rucher de
Jaquier Gaston à
Goumoëns-la-Ville*

Provisions bonnes, sauf chez une reine caucasienne 1958, très prolifique, peu prévoyante et qui ne donne pas satisfaction. Matériel : matériel d'élevage et outillage au complet. Un ravissant pavillon, construit et aménagé avec goût par le propriétaire, sert de laboratoire et de local de magasinage. Les annotations par colonies sont bonnes, mais la comptabilité d'une aussi grande exploitation doit être plus complète et donner une idée exacte de la rentabilité. Cet apiculteur très méritant, dont l'état de santé laisse à désirer, travaille avec calme, aime ses abeilles, les comprend et possède une excellente formation, tant pratique que théorique.

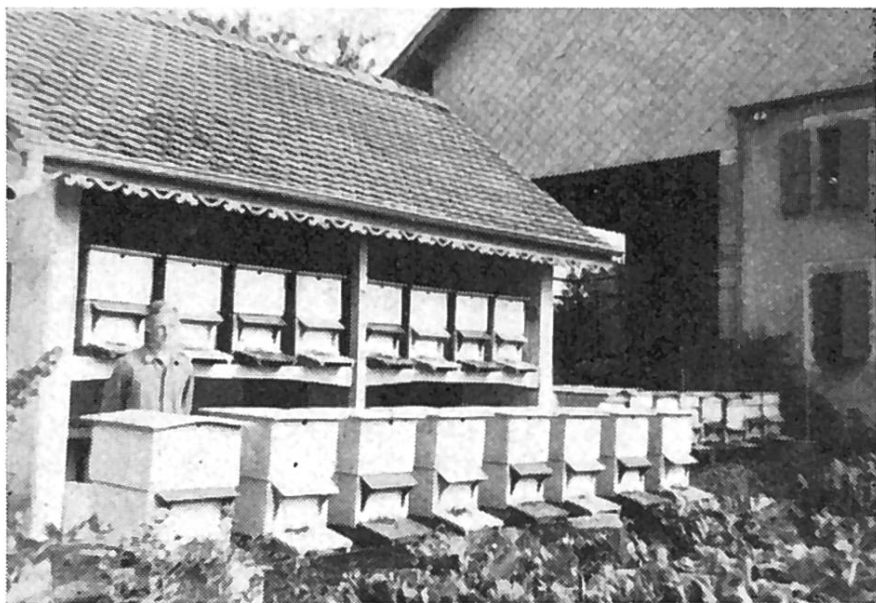
Pointage : 10, 9, 9, 10, 9, 10, 10, 9, 10, 10, 10, 8, 10, 10 = 134 points.

Médaille d'or et médaille de la Fédération romande des sociétés d'agriculture.

M. METTRAUX Willy, Frey, altitude 650 m, IIe catégorie.

25 ruches D.B. à 10 et 12 cadres ; 4 essaims et 1 nucleus.

Belle toilette d'un rucher bien présenté et bien placé, qui fait plaisir à voir ; peut-être un peu trop abrité. Les ruches à 10 et 12 cadres D.B. sont en



*Rucher
de Mettraux Willy
à Fey*

bon état. Sans tarder, quelques vieux rayons doivent passer à la fonte. Populations fortes ; bonnes reines mais pas marquées ; couvain normal. L'apiculteur n'a pas le temps suffisant pour s'adonner à l'élevage rationnel, mais tire profit des cellules de bonnes souches. Belles provisions ; la 2^{ème} récolte débute. Extracteur, maturateur et bascule, en parfait état de propreté sont exigés en 2^{ème} catégorie. Le matériel d'élevage doit être complété. Joli laboratoire qui gagnerait à être présenté aussi agréablement que le rucher. Les annotations, trop succinctes, sont faites sur agenda et cahier. Comptabilité par recettes et dépenses à compléter. Jeune apiculteur, plein de zèle, un peu nerveux dans son travail et dont le peu de temps libre ne permet pas de conduire comme il le faudrait un rucher de cette importance.

Pointage : 10, 9, 9, 10, 10, 8, 7, 9, 8, 7, 8, 8, 9, 9 = 121 pts.
Médaille d'argent.

Section de Cossonay

AUBERT André, Pampigny, III^e catégorie.

Rucher à Pampigny, 625 m. d'altitude. 12 ruches D. B. plus 1 nucleus du mois de mai.



*Rucher
de Aubert André
à Pampigny*

Rucher orienté vers l'est, dans un joli verger ; un coup de peinture aurait produit le meilleur effet ! Quelques cadres trop vieux sont à renouveler. Chose curieuse, la couronne de pollen fait défaut à la plupart des beaux cadres. Les toiles gaufrées sont posées au moyen de la batterie d'un parc électrique. La provision des rayons de réserve est à compléter. Populations fortes avec quelques reines marquées, achetées pour la plupart. La récolte bat son plein sur le triolet, la petite berce et le sapin blanc. 160 kg de nectar ont déjà été extraits. L'apiculteur fait contrôler son miel. Peu à peu, il élimine l'abeille italienne pour revenir à la race du pays, considérée comme supérieure. Les annotations par colonie sont suffisantes mais la comptabilité demande plus de soins. Ce jeune homme, plein de zèle, travaille avec calme, possède de bonnes connaissances théoriques et deviendra certainement un excellent apiculteur si les travaux de la ferme lui laissent suffisamment de temps pour s'occuper sérieusement de son apier.

Pointage : 9, 9, 8, 10, 9, 9, 9, 8, 8, 9 = 88 pts.
Médaille d'argent.